

Monsieur & cher Collègue — Voilà bon la troisième
fois que l'archiprêtre de Muret me somme de
rendre la Pierre avec inscription funèbre qu'il m'a

L'Abbé J. Lestrade

Vicaire à N.-D. la Dalbade.

communiquée pour la monter à la Toussé
archéol. — Il n'y a pas eu moyen de rendre la
propriétaire à ce défaut de ce qu'elle considère
comme un souvenir chrétien de haute valeur
Coulouze.

9274571211

Il s'agit cependant d'une inscription payenne !

Vous m'obligez beaucoup si vous
voulez bien me faire savoir en quel endroit
est cet objet. J'en ferai prendre une photographie
et immédiatement je voudrais l'apporter
à Muret (avec espoir de la renvoyer plus
tard pour le Musée de Toulouse.)

Bien à vous

J. L.

9274571212